Dr Olivier Kadoch
Gynécologie-obstétrique · Chirurgie gynécologique

À L'ÉCOUTE · ANNONCER MA GROSSESSE

Annoncer ma grossesse : quand et à qui ?

Beaucoup de futures mères hésitent sur le moment et la manière. Il n'existe pas de bonne réponse unique.

À VOTRE RYTHME

Certaines préfèrent garder la nouvelle pour elles jusqu'à l'échographie du premier trimestre. D'autres se confient très tôt à quelques proches, pour se sentir entourées si les nausées ou la fatigue se font sentir. Ces deux attitudes se valent : la décision vous appartient.

Au travail

Ce que prévoit le Code du travail

- Candidate ou salariée, vous **n'avez pas à révéler** votre grossesse, y compris lors d'un entretien d'embauche. Écarter une candidate parce qu'elle est enceinte est une discrimination.
- Vous devez toutefois prévenir votre employeur **avant le début de votre congé maternité**.
- Les protections supposent que l'employeur soit informé (rattrapage possible dans les 15 jours suivant un licenciement) : **protection contre le licenciement**, **absences sans perte de salaire** pour les examens médicaux obligatoires.

Comment l'informer

Remettez-lui un **certificat médical** de grossesse indiquant la date prévue d'accouchement, contre récépissé ou par courrier recommandé avec avis de réception.

Médecin du travail

Si votre état de santé l'exige, un **changement temporaire de poste** est possible, sans baisse de salaire ; en cas de désaccord, c'est le médecin du travail qui tranche.

Quand l'annonce est délicate

Grossesse inattendue, réactions mitigées autour de vous, inquiétude pour vos autres enfants : vous pouvez en parler librement en consultation.

- Échanger en toute confidentialité avec un soignant (médecin, sage-femme)
- Grossesse non prévue, options possibles : **fiche 68**
- Aider vos aînés à accueillir la nouvelle : **fiche 63**
- Vous accorder le temps dont vous avez besoin

Sources · service-public.gouv.fr, Une salariée enceinte est-elle obligée de révéler sa grossesse ?, vérifié le 11/08/2025 · code.travail.gouv.fr, Absences liées à la grossesse, 2025 · Code du travail, art. L1225-1 à L1225-7 et R1225-1.

107 avenue Victor Hugo, 75116 Paris · Centre Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris
docteurkadoch.com · Docteur Kadoch Olivier, Paris, France

Document d'information · nov. 2026.
Il ne remplace pas la consultation.